

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)



Les **oxydes d'azote** sont des gaz irritants. Le **monoxyde d'azote** (NO) produit par les activités humaines est formé lors d'une combustion à haute température. Il est principalement émis par **les véhicules et les installations de combustion** (centrales thermiques, chauffage...). Au contact de l'air, le NO est rapidement oxydé en **dioxyde d'azote** (NO₂). Les NO_x constituent les **principaux traceurs de la pollution urbaine**, en particulier automobile. Sous l'effet du rayonnement solaire, les NO_x sont également une source importante de pollution photochimique (à l'origine de la production d'ozone).



60 sites

de mesures permanents
du NO₂ en Languedoc-Roussillon



LES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Contribue à la formation de l'ozone au sol
- Participe au phénomène des pluies acides par la formation d'acide nitrique
- Participe à l'effet de serre
- Dégrade la couche d'ozone



LES RISQUES POUR LA SANTÉ

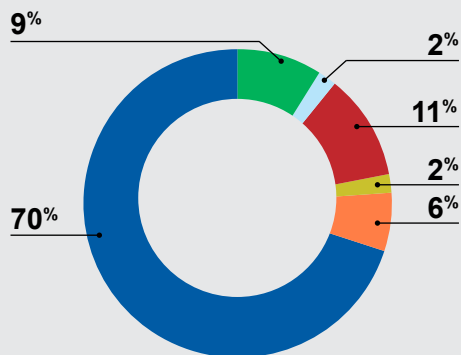
- Gaz irritant pour les bronches
- Détérioré la fonction respiratoire
- Augmente les crises d'asthme



LES ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

En 2010, les émissions d'oxydes d'azote en Languedoc-Roussillon représentaient 41 000 tonnes soit 15 kg par habitant. 70 % de ces émissions provenaient des transports routiers.

Sources des émissions de NO_x
en Languedoc-Roussillon

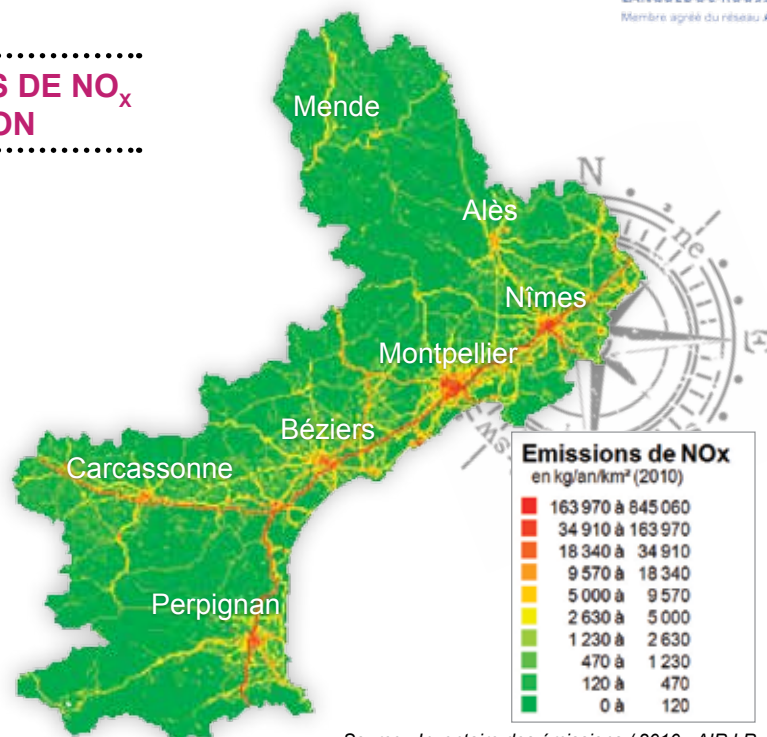


- Transports routiers
- Agriculture, sylviculture et nature
- Production et distribution d'énergie
- Résidentiel et tertiaire
- Industrie et traitement des déchets
- Transports non routiers

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE NO_x EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



En France, depuis 1999, les émissions d'oxyde d'azote (NO_x) ont diminué d'environ 40 % grâce aux normes de construction plus sévères et à l'amélioration technique des véhicules (source : *Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique*). En Languedoc-Roussillon, les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) ont diminué, en moyenne, de 15 % en milieu urbain et de 6 % à proximité du trafic routier, entre 2001 et 2010.



Source : Inventaire des émissions / 2010 - AIR LR

SEUILS RÉGLEMENTAIRES - DIOXYDE D'AZOTE

VALEUR	TYPE DE SEUIL	INFORMATIONS
40 µg/m ³	Objectif de qualité en moyenne annuelle	Niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère à atteindre à long terme, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble
200 µg/m ³	Valeur limite santé humaine	Moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 fois par an
200 µg/m ³	Seuil d'information et de recommandation	-
400 µg/m ³	Seuil d'alerte	-

Source : Article R 221-1 du Code de l'Environnement

AIR
LANGUEDOC-ROUSSILLON,

observatoire indépendant agréé pour la surveillance
et l'information sur l'air, est administré par un Conseil
équilibré en 4 collèges

État

Industriels

Collectivités

Associations



AIR Languedoc Roussillon
Les Echelles de la Ville, Antigone
3, place Paul Bec
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 15 96 60
Fax : 04 67 15 96 69
E-Mail : info@air-lr.org

www.air-lr.org

devenez partenAIRe

- ➔ Recevez gratuitement les indices de **la qualité de l'air et les alertes pollution**
- ➔ Retrouvez toutes **les mesures en temps réel**



www.air-lr.org



https://twitter.com/AIR_LR